

d'un million de quintaux, il y a 5 ans, à \$2 le quintal, n'en ont donné qu'un peu plus de deux mille l'année dernière, à \$6,50. Depuis trois ans, c'est la France qui a pris la place des Etats-Unis dans la production de cet article. Au lieu d'un peu plus de quatre mille quintaux qu'elle vendait à l'Angleterre, il y a cinq ans, elle en vend aujourd'hui plus de huit cent mille. Ces articles commandent aujourd'hui sur les marchés européens des prix très-élevés. A Montréal on demande \$40 par quart.

Le temps est venu de savoir si nos bois résineux ne pourraient pas donner lieu à la production de ces articles. On les exploite déjà en quelques endroits, notamment à St. Féréol, comté de Montmorency. Ceux qui ont déjà acquis dans ce genre d'industrie une certaine expérience, rendraient un grand service en faisant connaître ce qu'ils ont fait. Les colonnes de la *Gazette des Campagnes* leur seront toujours ouvertes. Il faudrait commencer par faire connaître les procédés les plus recommandés par la science pour recueillir la gomme.

Concours agricole du Comté de Lotbinière.

Nous assistions le dix-neuf de ce mois à l'exposition du No. 2 du comté de Lotbinière, tenue à Ste. Croix. Nous savions que les cultivateurs de cette partie du comté avaient été jusque là privés des avantages d'une exhibition bien conduite, et que c'était pour la première fois qu'ils étaient appelés à se disputer les prix offerts en pareille circonstance; de plus, l'état des chemins était affreux, et capable de décourager ceux qui étaient tant soit peu éloignés du lieu de l'exposition; ces diverses raisons nous faisaient concevoir peu d'espérance, même nous déplorions d'avance ce *coup manqué*, qui pourrait avoir pour résultat de jeter le découragement chez les cultivateurs les mieux disposés.

Mais nous avions compté sans le zèle éclairé de MM. les directeurs de cette nouvelle société, et nous sommes heureux de déclarer que nous avons trouvé cette exposition telle que nous l'aurions pu désirer dans les comtés les plus avancés dans l'art agricole et l'économie domestique.

Les différentes branches de l'industrie agricole y étaient représentées avec le plus grand avantage.

En effet, nous avons vu avec étonnement des animaux canadiens et d'autres de races mélangées, tout-à-fait remarquables par la taille et les formes.

Un veau du printemps, acheté par la société, attirait tous les regards et faisait l'admiration de tous les visiteurs. Un jeune reproducteur, aussi de la race bovine, d'un an cinq mois, exposé par M. Jos. Méthot, de St. Antoine, aurait pu figurer avec avantage à une exposition provinciale.

Nous pourrions en dire autant d'un reproducteur de la race porcine, d'un an, exhibé par M. le curé du lieu.

Les produits agricoles et les différentes industries étaient aussi tout-à-fait remarquables. Des patates, des oignons, des bettes-

raves, des carottes, etc., ne le cédaient en rien aux mêmes articles exhibés à Sherbrooke, à l'exhibition provinciale de 1862.

Des visiteurs ne pourraient se défendre d'admirer les tissus de laine et de lin qui couvraient les tables. Nous avons vu là deux pièces de toile, autant d'étoffe et un châle si bien tissés, que nous pouvons les comparer sans exagération aux mêmes articles de première qualité importés.

Un pied de tabac, de six pieds et demi à sept pieds d'élévation, une bouteille d'un excellent sirop de sorgho étaient là comme preuve incontestable que ces deux plantes peuvent se cultiver avec succès dans nos localités.

Nous regrettons que l'espace nous manque, car nous aurions encore beaucoup à dire sur cette exhibition.

En terminant, nous pouvons assurer qu'avec les éléments que possèdent cette société, avec des directeurs aussi éclairés, elle pourra, l'année prochaine, être comptée au premier rang parmi les sociétés les plus avancées. Nous reproduirons la liste des prix distribués, dans notre prochain numéro.

Nous aurions beaucoup de reconnaissance pour ceux de nos lecteurs qui auraient la complaisance de nous faire connaître les quantités de tabac récolté dans chaque paroisse. Ces renseignements, ainsi que ceux qu'on voudra bien nous communiquer sur la quantité du thé recueilli, trouveront toujours place dans les colonnes de la *Gazette des Campagnes*.

Le *Messager de Joliette* voudra-t-il avoir la complaisance de nous dire si la correspondance sur le "tabac" datée de Ste. Anne de la Pocatière, lui a été adressée; et si non, pourquoi n'en a-t-il pas donné crédit à la *Gazette des Campagnes*!

Nous prions M. l'Abbé Provancher d'agréer nos excuses, si nous remettons au prochain numéro la continuation de l'intéressant récit de sa promenade aux Etats-Unis. Nous le faisons à regret.

Une correspondance de St. Modeste, et les délibérations des directeurs de la société d'agriculture No. 2 du comté de Lotbinière, forcément remises faute d'espace.

RECETTE.

Du sommeil par rapport à la santé.

Les enfants doivent dormir autant qu'ils paraissent le désirer. A mesure qu'ils avancent en âge, il faut régler leur sommeil, de sorte qu'à 10 ou 12 ans, ils ne dorment pas plus que les adultes, c'est-à-dire, 7 à 8 heures.

Il faut contracter l'habitude de se lever matin. Rien de plus contraire à la santé que la coutume assez répandue dans les villes, de ne se lever qu'à huit ou neuf heures.

La nuit est le seul temps du sommeil; mais pour le rendre salutaire, il faut prendre pendant le jour un exercice suffisant, souper légèrement, et se coucher l'esprit aussi gai et aussi tranquille qu'il est possible.

L'habitude de dormir après le dîner, quand elle est forte, doit être respectée; d'ailleurs les personnes qui ont les nerfs délicats, tels que les enfants, les femmes, et les gens de lettres, se trouvent bien de faire la méridienne, c'est-à-dire, de donner une petite heure au sommeil après le dîner.